



COMMUNIQUE DE PRESSE

Des suppressions de postes massives et injustifiées au sein du Groupe CCF

Avec l'annonce du projet de restructuration qui envisage la suppression de près de 1 500 postes d'ici fin 2026, le Groupe CCF prend une direction socialement alarmante, suscitant une profonde inquiétude parmi ses salariés et leurs représentants. FO CCF s'oppose fermement à ces mesures drastiques et appelle à une réévaluation complète de cette stratégie.

Ce plan de réduction des effectifs, qui réduirait le nombre de salariés de 3 912 à 2 484 et entraînerait la fermeture de 88 agences, est difficilement justifiable. Alors que le CCF invoque des pertes financières, le contexte révèle une réalité nettement plus nuancée : à la suite de l'acquisition des activités de banque de détail d'HSBC pour un euro symbolique, le groupe MMB/CCF a généré une plus-value substantielle de 2,5 milliards d'euros.

Face à ces chiffres, il est clair que le groupe dispose des ressources nécessaires pour investir dans le développement durable de ses activités sans compromettre l'emploi de ses salariés. FO CCF a fermement exprimé que les bénéfices actuels doivent être utilisés pour renforcer l'entreprise, et non pour démanteler son capital humain.

FO Banques, solidaire de tous les salariés, apporte son soutien plein et entier à la section FO CCF qui se mobilise pour contester chaque décision qui menacerait l'intégrité et l'avenir professionnel des salariés du CCF. Ensemble, nous sommes résolus à lutter pour maintenir le plus grand nombre de postes et exiger les investissements nécessaires au développement de l'entreprise.

Paris, le 5 décembre 2024

Contacts :

Eric POYET, Délégué syndical, Groupe CCF - 06 32 08 58 57

Carole CÈBE, Déléguée syndicale, Groupe CCF - 06 72 05 06 15

Loïc NICOLAS, Délégué syndical, Groupe CCF - 06 68 46 81 57

Mireille HERRIBERRY, Secrétaire FO Banques et Sociétés Financières - 06 18 60 32 35